
Accompagnement scolaire « Mon goûter équilibré et zéro déchet »

C.A. du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux

38511 Voiron

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Nelly Sicre

nelly.sicre@paysvoironnais.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Dans le cadre de son programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le Pays Voironnais a développé un nouvel accompagnement à destination du public scolaire. Le temps du goûter, puisqu'il est source de production de déchets notamment plastiques, à l'école ou à la maison, est un vecteur intéressant pour sensibiliser enfants et parents aux enjeux de la réduction des déchets tout en abordant les questions de qualité nutritionnelle des repas.

Ainsi, l'accompagnement « Mon goûter équilibré et zéro déchet » propose aux écoles maternelles et élémentaires volontaires un travail complet autour de la prévention des déchets issus des goûters et à la qualité nutritionnelle de ceux-ci.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'accompagnement vise à sensibiliser enfants, parents et personnel éducatif aux enjeux liés à notre production de déchets en général, par le biais de l'observation de ceux générés par les goûters des enfants. Il vise également à informer sur les aspects nutritionnels et l'impact sanitaire des goûters. C'est aussi une entrée en matière pour travailler de façon plus globale sur le gaspillage alimentaire à la cantine par exemple ou la surconsommation de plastique.

Cibles

L'accompagnement s'adresse à toutes les écoles primaires et maternelles préoccupées par les questions de santé-alimentation et de réduction des déchets.

En 2019, 2 écoles ont été accompagnées.

Résultats quantitatifs

- 2 écoles mobilisées
- 4 animations en classe
- 3 ateliers parents/enfants (pour l'une des deux écoles, l'atelier a eu lieu deux fois)

- 45 élèves sensibilisés en classe
- 17 parents sensibilisés lors d'un atelier animé par une nutritionniste
- 220 parents sensibilisés par un livret de conseils
- diminution de 30 % de déchets de goûters (comparaison entre la semaine de référence et la semaine post-accompagnement)

Résultats qualitatifs

- Des écoles mobilisées jusqu'au bout du projet
- Des équipes enseignantes satisfaites de l'accompagnement et de son impact à court terme sur la composition des goûters des enfants et le volume des poubelles associées

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'accompagnement se déroule sur une durée de plusieurs mois et se décompose en **4 phases principales**.

Avant le démarrage de l'accompagnement et pour valider l'intérêt et l'engagement de l'établissement, une charte est signée entre le Pays Voironnais et le bénéficiaire. A cette occasion, un référent principal est identifié dans l'école et sera l'interlocuteur privilégié du prestataire pour toute la conduite de l'accompagnement. Un groupe d'échange composé de parents, enseignants, acteurs du périscolaire...) est également désigné pour suivre le projet dans son ensemble. Une classe référente, qui bénéficiera des animations, est désignée par l'établissement.

Phase 1 : lancement de l'accompagnement

Prise de contact avec le référent principal du projet et organisation de la réunion de lancement. Cette rencontre d'une heure a pour but de présenter les différentes étapes de l'accompagnement, de préciser les rôles de chacun et de fixer le calendrier du projet. Du matériel (type caisses transparentes) pour la semaine de récupération des déchets est fourni à l'école. La réunion rassemble les membres du groupe d'échange identifiés dans la charte d'engagement.

Indicateur à suivre :

- Nombre de personnes présentes à la réunion de lancement et implication ressentie

Phase 2 : diagnostic, sensibilisation et préconisations

L'école réalise en autonomie une semaine de récupération des déchets issus des goûters, avec une distinction entre emballages et déchets alimentaires. A l'issue de cette semaine, ces déchets sont récupérés par le Pays Voironnais et analysés (pesée et mise en évidence visuelle par typologie de déchet). La collectivité réalisera un bilan et des préconisations sur la base des données recueillies.

Une animation en classe d'une heure et demie, basée sur le bilan et les préconisations et abordant la problématique des déchets et les aspects nutritionnels est ensuite proposée à la classe référente.

Un atelier facultatif à destination des parents est également organisé, afin de les intégrer pleinement au projet et de leur donner un maximum de conseils, astuces et idées pour faciliter des goûters sains et peu générateurs de déchets. Cet atelier d'une heure et demie est animé par une nutritionniste, mandatée par la collectivité.

Enfin, un livret de conseils, recettes et recommandations est distribué à tous les parents pour sensibiliser ceux qui n'ont pas assisté à l'atelier.

Indicateurs à suivre :

- Poids précis et volume approximatif de déchets récoltés, par catégories.

- Nombre d'enfants sensibilisés en classe
- Nombre de livrets édités

Phase 3 : résultats (un mois environ après la fin de la phase 2)

L'école réalise en autonomie une nouvelle semaine de récupération des déchets issus des goûters, avec une distinction entre emballages et déchets alimentaires. A l'issue de cette semaine, le Pays Voironnais récupère ces déchets et en fait l'analyse (pesée et mise en évidence visuelle par typologie de déchet). La collectivité réalise un bilan faisant apparaître l'évolution constatée.

Une nouvelle animation d'une heure et demie est proposée à la classe référente afin de présenter aux enfants les résultats, d'envisager d'autres axes de progression et de réfléchir ensemble à la pérennisation des nouvelles pratiques.

Indicateurs à suivre :

- Poids précis et volume approximatif de déchets récoltés, par catégories.
- Nombre d'enfants sensibilisés en classe

Phase 4 : le bilan

Pour clôturer l'accompagnement, une rencontre d'une heure est organisée avec les membres du groupe d'échange. C'est l'occasion de faire le bilan du projet, présenter les résultats et donner des conseils pour la pérennisation des gestes dans les familles et dans l'établissement.

Indicateur à suivre :

- Nombre de personnes présentes à la réunion de clôture.

Planning

*Juillet – août 2019 : définition des contours de l'accompagnement, rédaction et publication d'un cahier des charges et sélection d'un prestataire pour la réalisation de l'accompagnement.

*Début Septembre 2019 : publication, sur le site internet du Pays Voironnais, de la proposition d'accompagnement « Mon goûter équilibré et zéro déchet » sur la page dédiée aux animations scolaires.

*Septembre : réception des candidatures d'écoles intéressées, contact des structures pour valider leur intérêt et disponibilité dans le projet

*Début octobre : sélection des deux écoles bénéficiaires pour l'année 2019

*Novembre – avril : accompagnement des deux écoles et réalisation des phases 1 à 3

*Mars 2020 : suspension des projets en raison de la crise sanitaire Covid

*Septembre 2020 : organisation des rencontres de clôture (phase 4) en visio-conférence avec le groupe d'échange

Moyens humains

Pour l'accompagnement des 2 écoles :

- * Pays Voironnais - chargé de mission prévention des déchets : 40 heures
- * Prestataire en charge des accompagnements : 50 heures
- * Prestataire nutritionniste : 5 heures

Moyens financiers

- * Prestataire en charge des accompagnements : 2 849 euros TTC
- * Prestataire nutritionniste : 235 euros TTC

Moyens techniques

* Matériel : caisses transparentes en plastique pour la récupération des déchets alimentaires et d'emballages au sein des écoles. Ce matériel n'est pas obligatoire et peut être remplacé facilement par un autre dispositif de stockage.

Balance pour la pesée des déchets.

Partenaires mobilisés

Ecoles

Prestataires

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- > Une communication efficace pour faire connaître la possibilité de l'accompagnement auprès des enseignants
- > La signature d'une charte d'engagement pour s'assurer de l'implication des parties prenantes et du suivi efficace du projet
- > L'engagement de l'équipe projet (enseignants, périscolaire, etc.), notamment pour le partage avec les autres classes
- > L'aspect participatif pour les élèves (collecte des déchets puis mise en avant visuelle en classe)
- > Des actions complémentaires pour encourager les parents (ex : distribution de boîtes à goûter lors d'un courseton) à l'initiative des écoles

Difficultés rencontrées

- > Temps d'animation (1h30) un peu court pour la deuxième animation (création de posters reprenant les grands principes des goûter EZD à destination de l'ensemble de l'école), 2h aurait été plus confortable pour les élèves (les 30 min en plus permettant à chaque groupe de présenter son projet au reste de la classe)
- > Selon les classes et les âges, le concept de "pollution" lié aux déchets est acquis mais pas toujours bien compris (un travail préalable en classe est bénéfique à l'animation)
- > Perte de continuité dans l'accompagnement suite à la fermeture des écoles (crise sanitaire liée au Covid19) et réunion bilan tenue plusieurs mois après la fin de l'accompagnement.

Recommandations éventuelles

- > Ne pas trop espacer les deux parties du projet (4 semaines maximum entre distribution des livrets et deuxième campagne de récupération des déchets, attention aux périodes de vacances)
- > apporter un échantillon des déchets collectés en classe (car encore plus parlant que des photos)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENSEIGNANTS | JEUNESSE | CONSOMMATION DURABLE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Mai 2021

Contact ADEME

Hervé CHALAYE

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

herve.chalaye@ademe.fr
Direction régionale Auvergne-Rhône-
Alpes